



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La récupération demeure une option de choix

Lac-Mégantic, le 9 février 2022 – Suite à la diffusion du reportage de l'émission Enquête au sujet du commerce des matières recyclables, la MRC du Granit tient à rassurer la population de son territoire que les matières déposées dans leur bac de recyclage suivent un parcours presque exclusivement local.

En effet, le centre de tri Récupération Frontenac, une entreprise adaptée d'économie sociale située à Thetford Mines, à qui le contenu des bacs de recyclage des 20 municipalités de la MRC du Granit est confié, garantit que les matières qui sont triées et revendues sont en très grande majorité destinées au marché québécois.

« La population doit poursuivre ses bonnes habitudes en priorisant le bac de recyclage. Il est dommage de voir que les pratiques de certaines entreprises viennent assombrir le portrait reluisant de plusieurs autres entrepreneurs rigoureux comme celles de Récupération Frontenac, dont les activités de récupération existent depuis déjà 40 ans », a déclaré la responsable de l'environnement à la MRC du Granit, Madame Sophie Bourassa.

La population est également invitée à utiliser le bac de recyclage de manière appropriée afin d'y déposer les matières qui y sont acceptées afin de permettre la plus grande valorisation possible des matières, mais surtout en toute considération pour les travailleurs du centre de tri qui s'affairent à rendre le contenu des bacs le plus propre possible à une revalorisation.

La relation entre le recyclage et la population granitoise remonte à plus de 20 ans. Les habitudes acquises au fil des années se doivent d'être perpétuées. La collecte des matières organiques est un pas supplémentaire vers la réduction de l'enfouissement, et certaines habitudes pour réduire les déchets dédiés à l'enfouissement se doivent d'être adoptées.

La MRC du Granit est d'ailleurs en cours d'élaboration de son Plan de gestion des matières résiduelles 2022-2028 qui ciblera entre autres la réduction des plastiques à usage unique, la sensibilisation des lieux touristiques et d'hébergement pour transmettre les habitudes locales dans le domaine du tri des matières et l'optimisation des écocentres.

– 30 –

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca